

## Elections législatives des 30 juin et 7 juillet : **L'APAJH appelle à un véritable sursaut citoyen pour défendre les droits des personnes en situation de handicap.**

**Les 30 juin et 7 juillet prochain, les Français sont appelés à élire les 577 députés qui représenteront l'ensemble de nos concitoyens pour les 5 prochaines années.**

**L'APAJH, mouvement citoyen qui représente les enfants, jeunes et adultes en situation de handicap et leurs familles, appelle tous les citoyens à exercer leur droit de vote et à participer massivement à ce scrutin, pour prendre part à un projet de société commune fondé sur le respect de la différence, et faire société.**

Association représentante des personnes en situation de handicap, de leurs familles et de tous les citoyens souhaitant défendre l'altérité et l'égalité des droits de tous, l'APAJH s'engage clairement à choisir et défendre la concorde et la fraternité.

L'actualité et les prochaines échéances électorales ne rappellent que trop des temps troubles, pas si éloignés, qui ont mis à terre l'Europe et ont stigmatisé, ostracisé, condamné et tué celles et ceux qui étaient différents, notamment les personnes en situation de handicap. Alors que nous avons fêté il y a quelques jours les 80 ans du débarquement en Normandie, nous avons un rôle de vigie et de Mémoire pour que plus jamais le rejet de l'autre et la haine ne l'emportent sur la fraternité, qui est plus qu'un mot gravé sur le fronton de nos institutions.

**Aujourd'hui, personne ne peut oublier que l'extrême-droite d'hier était arrivée au pouvoir par les urnes.**

Concrètement, l'extrême-droite au pouvoir en France, assombrirait notre pays. Cela augure pour les personnes en situation de handicap, leurs familles, leurs proches, tous les professionnels du secteur social et médico-social, un net recul de leurs droits, moins de moyens et des difficultés aggravées partout et pour tous.

Depuis plus de 60 ans, l'APAJH œuvre pour les plus vulnérables, les plus pauvres, les sans voix.

Laïcité, Solidarité et Citoyenneté sont les valeurs fondatrices de l'APAJH depuis 1962, valeurs de la République. L'APAJH déplore que le handicap ait été oublié lors de la campagne des Européennes et puisse être le parent pauvre des futures élections législatives.

**Le 30 juin et le 7 juillet, c'est un sursaut qui est attendu par les défenseurs des valeurs de l'APAJH et par tous ceux qui militent pour le droit pour tous, partout. Au lendemain du 47<sup>ème</sup> Congrès de la Fédération APAJH qui s'est tenu à Mandelieu-La-Napoule du 13 au 15 juin, les militants APAJH appellent les citoyennes et citoyens à voter pour les candidats résolument républicains.**

**A propos de la Fédération APAJH...**

**[www.apajh.org](http://www.apajh.org)**

*Créée en février 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) est une association reconnue d'utilité publique. C'est aussi la première association en France à considérer et accompagner tous les types de handicap : handicap moteur, handicap sensoriel – visuel ou auditif – handicap mental, psychique, cognitif (trouble du spectre de l'autisme, troubles Dys), polyhandicaps, ou les troubles de santé invalidants. Le mouvement APAJH compte 93 associations présentes en France métropolitaine et outre-mer. Les 700 établissements et services de l'APAJH proposent des solutions d'accompagnement aux enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, et des proches aidants. 14 000 salariés, des professionnels engagés, les accompagnent dans le respect de nos valeurs, à travers le diagnostic, l'éducation, l'insertion professionnelle, l'hébergement, le logement et les soins. 3 valeurs fondatrices guident l'action de l'APAJH : Laïcité – Citoyenneté – Solidarité*